



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

CHS-CT du 9 AVRIL 2018

Compte rendu

Ordre du jour :

- Note d'orientation ministérielle 2018,
- Bilan utilisation des crédits CHS-CT 2017,
- Budget et actions 2018,
- Fiches de signalement, accident, et hygiène et sécurité,
- Fiche impact SIRHIUS,
- Fiche impact sur la conduite d'un projet,
- Rapport amiante anciens locaux Brest CHU,
- Calendrier visites de sites,
- Questions diverses.

Le CHS-CT s'est réuni à la Direction à Quimper en séance plénière le 9 avril 2018 sous la Présidence de Madame BRIGANT, en présence de Madame BOUVET, de Monsieur SALAUN et de Madame BLAVEC (Assistante de prévention).

Rappelons que le 5 avril dernier, cette instance avait fait l'objet d'une action intersyndicale de boycott, visant à relayer l'expression témoignée par la forte mobilisation des personnels du Finistère lors de la grève nationale du 22 mars 2018.

Comme nous l'avons souligné au lendemain de cette grève, <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/spip.php?article594>, les mobilisations exceptionnelles enregistrées dans certains départements dont celui du Finistère, doivent aussi s'analyser à l'aune des modes de pilotage, voire des pratiques managériales des Directeurs locaux.

Dans ce prolongement, une motion intersyndicale avait été présentée en matinée de ce 5 avril 2018 à la Directrice, Madame BRIGANT, Présidente du CHS-CT29.

En réponse à cette interpellation, la Directrice avait évoqué dans son intervention, le contexte global de la DGFIP, notamment au regard des contraintes pesant sur le réseau en raison des suppressions d'emplois, tout en rappelant l'attention que l'équipe de Direction porte aux conditions de travail des personnels..

En réponse, la délégation F.O.- DGFIP29 a rappelé que la feuille de route donnée aux Directeurs locaux est fortement en opposition avec nos revendications sur quasiment tous les sujets. Sur le point précis du management interne de la Directrice, éludé lors de son intervention, la délégation F.O.- DGFIP29 a souligné que, pour que les équipes se sentent bien au travail et puissent être force de propositions, il convient d'adopter un management qui doit pouvoir à la fois concilier l'exigence mais aussi les encouragements susceptibles de motiver les collaborateurs...

Nous avons aussi évoqué le fait qu'un déficit en la matière ne peut que véhiculer de mauvaises ondes, (stress, perte de confiance, épuisement..) susceptibles de nuire à la santé des agents et à la performance individuelle et collective.. !

Note d'orientations ministérielles 2018 :

Comme chaque année, cette note est discutée par les Fédérations des Finances, et ses orientations déclinées dans les CHS-CT de proximité. Les grandes lignes de cette note 2018 s'articulent autour de la mise en place d'un nouveau dispositif pour remplacer l'actuelle fiche d'impact en cas de restructurations, de la prise en compte d'un nouveau référentiel des risques professionnels, du renforcement de la prévention primaire en matière de RPS, de la formation des membres du CHS-CT aux documents concernant l'amiante, et d'une incitation à pratiquer les visites de sites par les délégations CHS-CT ;

Dans son intervention, la délégation F.O.- DGFIP29 a dénoncé au-delà de l'affichage, une politique ministérielle peu ambitieuse et dont, depuis des années, nous contestons l'effectivité des outils censés faire reculer notamment les problématiques d'élévation des RPS.

Sur ce point des Risques psychosociaux, nous pouvons douter de l'objectif du renforcement de la prévention primaire censée supprimer le risque, alors que la DGFIP a publié dernièrement, en toute discrétion, un appel d'offres visant à mettre en place deux cellules d'écoute psychologique, l'une au profit de l'ensemble des agents et l'autre destinée spécifiquement à ses cadres...

Et que dire de plus, après la restitution du dernier observatoire interne à la DGFIP, qui fait état que 70 % des agents trouvent que les réformes vont beaucoup trop vite, tout en faisant part de leurs plus vives inquiétudes quant à leur avenir au sein de notre administration..

Pour F.O.- DGFIP, une politique ambitieuse de santé et sécurité au travail passe aussi par un renforcement du réseau des Médecins de Prévention, et là encore, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il reste beaucoup à faire pour répondre aux enjeux actuels, avec 15 départements non pourvus, et pour le Finistère et le Morbihan un partage de l'activité entre les deux départements.

Concernant les moyens de fonctionnement du CHS-CT du Finistère, la Présidente, Madame BRIGANT a annoncé le recrutement d'un secrétaire animateur contractuel dont le bureau sera localisé à Quimper et qui travaillera pour les deux départements 29 et 56.

Pour F.O.- DGFIP, le manque de Médecins de Prévention et les réductions de crédits ne sont pas à la hauteur d'une politique ministérielle ambitieuse, dans un contexte où les restructurations incessantes et les suppressions d'emplois en constituent l'obstacle majeur !

Bilan sur l'utilisation des crédits 2017 :

Rappelons que la dotation 2017 attribuée au CHS-CT du Finistère s'élevait à 147 547,00 € et que 34 157,82 € de restes à payer de l'année 2016 avaient impacté à la baisse ce budget 2017, un abondement budgétaire de 4 500 € ayant été transmis par le Secrétariat Général en septembre dernier.

Dans un tel contexte de forte pression sur l'exécution budgétaire 2017, les actions votées en 2017 ont pu être réalisées.

Budget 2018 et propositions d'actions :

Le budget national 2018 est globalement en diminution, 16,75 Millions d'euros contre 16,90 Millions d'Euros en 2017. L'augmentation affichée de la dotation budgétaire par agent , n'est que la conséquence des suppressions d'emplois : 117,50 euros en 2018 contre 117,38 euros en 2017. **Pour F.O.- DGFIP, dans un contexte général de dégradation des conditions de travail, cette baisse est inexplicable et inacceptable !**

Dans l'attente des remontées de l'ensemble des devis issus des propositions du groupe de travail du 13 octobre 2017 (voir notre compte rendu <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/spip.php?article574>) les actions suivantes ont été votées par les membres du CHS-CT29.

Formations :

1. Comprendre et appréhender les conflits, sur 2 jours, 12 personnes par session : 5160,00 €.
2. Utilisation des défibrillateurs, 1 session : 290,00 €,
3. Initiation aux premiers secours, 2 sessions : 900,00 €,
4. Premiers secours recyclage , 2 sessions : 900,00 €,
5. Amélioration de la qualité de vie au travail, 3 sessions : 6990,00 €
6. Guide file et serre file + utilisation des extincteurs, 2 sessions : 650,00 €,
7. Gestion des relations avec des personnes en souffrance psychique, 2 sessions : 2270,00 €
8. Risques routiers , 4 sessions : 10 584,00 €

Enveloppe du Médecin : 25 000 €

Matériel-Equipement : 15 lampadaires EPUR, 40 lampes COSMIX / 6694,02 €

Travaux : Trésorerie de Pont L'abbé, pose d'une porte avec oculus et d'un garde corps : 1960,80 €

Fiches signalement / hygiène et sécurité /accident :

L'examen de ces fiches permet au CHS-CT d'avoir les restitutions formalisées d'événements en lien avec les contextes et conditions de travail des agents. Force est de constater que dans un contexte social de plus en plus tendu, les relations avec certains usagers démontrent combien les agents sont exposés dans leurs missions d'accueil au public, **où le front office se transforme malheureusement trop souvent en ligne de front... !**

Concernant les situations d'agressions verbales et de menaces, certaines de ces situations ont pu donner lieu à des lettres de mise en garde adressées aux usagers en accord avec les agents victimes des insultes et/ou menaces. La procédure prévoit également le dépôt éventuel de plainte à l'initiative de l'agent, et le signalement par l'Administration des faits au Procureur.

Pour **F.O.- DGFIP**, et si nous comprenons bien que certains collègues soient parfois réticents à l'idée de donner leur accord pour une lettre de mise en garde voire une plainte, nous observons que plusieurs situations présentées lors de CHS-CT auraient mérité de ne pas en rester là, à fortiori en cas de récurrence.

Concernant les fiches accident au nombre de 8, elles concernent principalement des accidents de trajets et des chutes sur le lieu de travail qui, dans certains cas, ont pu donner lieu à des travaux pour en réduire le risque.

Les fiches navettes CHS-CT (6), décrivent des situations d'exposition des collègues à des nuisances (sonores, lumineuses) voire à de la souffrance au travail, une fiche évoquant d'ailleurs à juste titre, l'inadéquation entre les effectifs d'un service tel que prévu au TAGERFIP et la réalité du sous effectif constaté depuis plusieurs mois.

Si la Présidente a pu évoquer d'éventuels moyens de renfort ponctuel en février pour pallier à cette situation, le service est à nouveau en sous effectif chronique, **F.O.- DGFIP** ne manquera pas de rappeler à nouveau à la représentante de l' Administration, sa responsabilité sur le sujet.

Fiche impact SIRHIUS / RH :

Le système d'information SIRHIUS va remplacer RH Agora et GAP, à compter de fin mai 2018, alors qu'en janvier 2019, 10 centres de ressources humaines (CSRH) seront implantés et qu'un SIA (service d'information aux agents) sera installé à Melun.

Pour le Finistère, cette restructuration entraîne le transfert de 5 emplois vers le CSRH de Saint Briec (34 emplois).

Les services RH locaux continueront de suivre la préparation des mouvements locaux de mutations, et seront en charge d'un rôle de conseil sur les carrières, ainsi que sur les sujets en lien avec les conditions de travail.

Le CSRH sera responsable de la préparation des payes des agents, et de toutes les informations relatives à un changement de situation (temps partiel, coordonnées bancaires, changement d'affectation...).

Lors de son intervention la délégation F.O.- DGFIP29 a rappelé son attachement à des services RH au plus près des agents et son opposition à cette concentration des services RH, concrétisée par le passage de 135 structures RH à 10 CSRH. Pour F.O.- DGFIP, l'administration a pris prétexte du déploiement de SIRHIUS/RH pour justifier cette restructuration nationale impactant 1200 agents. En réalité, il s'agit d'un outil de réduction des coûts, puisque que l'économie de 300 emplois avait clairement été évoquée par les Ministres Mrs SAPIN et ECKERT à l'époque.

F.O.- DGFIP a souligné aussi les risques inhérents au traitement des opérations liées à la paye, s'agissant d'une matière très technique et bien entendu extrêmement sensible.

Concernant l'étude ergonomique réalisée de fin 2016 au 10 juillet 2017, elle a d'ores et déjà mis en évidence certains dysfonctionnements du logiciel SIRHIUS et notamment des problèmes de temps de réponses et de déconnexions...

Fiche d'impact dans la conduite d'un projet :

Tirant les leçons de l'échec de l'actuelle fiche d'impact dans le cadre d'un projet de restructuration, le Ministère a élaboré un nouvel outil censé apporter de plus amples informations en ce qui concerne les conditions de travail des personnels impactés par des restructurations, l'objectif étant de présenter le dossier aux CHS-CT et aux CTL le plus en amont possible. Affaire à suivre..

Rapport de repérage d'amiante 2017 à la Trésorerie de Brest CHU :

Lors du groupe de travail immobilier du 13 octobre 2017, **F.O.- DGFIP29** avait évoqué les inquiétudes des collègues de la Trésorerie de Brest CHU, qui, peu de temps avant leur déménagement vers Brest Duquesne, avaient constaté qu'une entreprise spécialisée, procédait à des recherches de présence d'amiante, travaux manifestement diligentés par la Direction de l'Hôpital de Brest. En séance du CTL du 21 novembre 2017 et en réponse à

notre précédente demande, la Présidente, Madame BOUVET avait rappelé que les analyses n'avaient pas révélé de risques en matière d'amiante.

Elle avait, par ailleurs, indiqué que la Direction disposait désormais des informations relatives au rapport d'expertise, et que ces éléments seraient mis dans les meilleurs délais, à la disposition des personnels et de leurs représentants.

En amont de ce CHS-CT, **F.O.- DGFIP29** est de nouveau intervenu pour que la communication de ce rapport soit faite aux membres du CHS-CT et présentée en séance.

Lors de cette présentation, il a pu nous être confirmé que la présence d'amiante dans certaines dalles de sol, ne présentait pas de risque de dégradation immédiate du matériau. Nous avons remis l'ensemble du document d'expertise aux collègues de Brest CHU.

Calendrier des visites de sites :

- 29 mai 2018 : Le Sterenn
 - 19 juin 2018 : la Trésorerie de Crozon
 - en septembre-octobre* 2018 : Pilven
 - en novembre* : CFP Chateaulin
- * pour ces visites les dates seront précisées lors de la prochaine séance du CHSCT.

Questions diverses :

F.O.- DGFIP29 est revenu sur le projet envisagé et évoqué dans de précédentes réunions, consistant à permuter les services actuels de Quimper PILVEN avec les services de contrôle fiscal de Quimper TY NAY, tout en rappelant nos plus grandes réserves quant à la réalisation d'un tel projet.

En réponse à notre interrogation, la Présidente du CHS-CT a indiqué que ce projet n'était plus à l'ordre du jour des projets immobiliers départementaux.

Prochaines dates de réunions :

- GT immobilier et budget le 15 mai 2018
- Séance plénière CHCT le 5 juin 2018

La délégation F.O.- DGFIP29 en CHS-CT : Florence JAVELOT (EDR- Secrétaire du CHS) ; **Erick GUERRY** (Permanent **F.O.- DGFIP29**) .

DECLARATION LIMINAIRE

Avec la suppression de plus de 50 000 emplois dans la Fonction Publique de l'État et l'économie de 4 milliards d'Euros de dépenses publiques, le gouvernement s'inscrit dans une politique dirigée contre le Service Public, le statut de la Fonction Publique et les fonctionnaires.

Dans le même temps, le chef du gouvernement a lancé depuis septembre 2017 le programme « Action Publique 2022 » ainsi que le Comité d'action publique, véritable bras armé du dispositif qui va aller s'alimenter au sein des rapports de l'IGF, Cour des Comptes et Commission Attali pour proposer l'abandon de pans entiers de missions en les déléguant ou les transférant au secteur privé, ce qui a d'ailleurs déjà commencé à la DGFIP.

A n'en pas douter, les orientations qui en sortiront ne seront pas sans conséquences sur les conditions de vie et de travail des agents des Ministères Economiques et Financiers, déjà

mises à mal par les incessantes réformes et restructurations qu'ils subissent depuis des années.

Avant même ces annonces et alors qu'à la DGFIP c'est déjà le grand « chamboule tout » permanent, le gouvernement a souhaité en rajouter une couche :

- en amplifiant la rémunération au mérite ;
- en recourant massivement aux contractuels en lieu et place des emplois de titulaires ;
- en organisant la mobilité forcée dans la Fonction Publique avec des plans de départ « volontaire » ;

Face à toutes ces annonces anxiogènes, les agents de Bercy et notamment ceux de la DGFIP ont massivement exprimé par la grève du 22 mars 2018 leur ras le bol des suppressions d'emplois et des restructurations incessantes, et leur farouche opposition, aux attaques portées contre leurs garanties collectives.

Parmi les attaques qui se profilent, l'avenir du CHS CT, instance dans laquelle nous siégeons aujourd'hui, est clairement posé dans le document d'orientation pour la concertation intitulé « *refonder le contrat social avec les agents publics* ». Pour FO, le projet de fusionner CT et CHS-CT dans une même instance dans le prolongement de la Loi Travail serait un recul social inacceptable !

Dans un tel contexte, c'est l'avenir même de la politique ministérielle Santé, Sécurité et Conditions de Travail, à laquelle nous sommes particulièrement attachés, qui est clairement menacé.

Pour FO, cette politique ministérielle doit, au contraire, être pérennisée et améliorée en la dotant des moyens nécessaires pour qu'elle puisse accomplir ses missions dans l'intérêt des agents.

Cela passe par une augmentation des moyens budgétaires mais également par une amélioration quantitative et qualitative des réseaux, et de tous les acteurs de prévention ministériels sur lesquels pèse désormais une épée de Damoclès.

Concernant le fonctionnement du CHS-CT du Finistère, nous déplorons la tenue tardive dans le calendrier de cette séance plénière, la dernière réunion de l'instance remontant au 14 septembre 2017, d'autant qu'un groupe de travail, mené dès octobre 2017, avait permis d'anticiper certaines orientations pour l'utilisation des crédits 2018.

Pour conclure nous rappellerons que ce CHS-CT se place dans un contexte de forte inquiétude chez les personnels. Nous nous exprimerons en séance sur tous les points à l'ordre du jour de ce CHS-CT et notamment sur les orientations ministérielles et les nombreux outils censé améliorer la prévention des risques professionnels.

VOUS ETES NOMBREUX A NOUS SOUTENIR

EN 2018 REJOIGNEZ F.O.- DGFIP